

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CYCLAD - LE 18/08/2026

**Défi zéro déchet : les élus de Cyclad vont peser leurs poubelles !**

**Parce qu'il reste 25% d'emballages et 40% de biodéchets dans nos poubelles, les nouveaux élus du service public Cyclad ont décidé de montrer par l'exemple que le geste de tri est facile, efficace et utile.**



À partir du lundi 31 août, une vingtaine d'élus du Syndicat Mixte Cyclad relèvent un défi concret : peser leurs sacs d'ordures ménagères pendant deux mois. Une expérience grandeur nature pour mesurer l'impact du tri sur le poids de la poubelle et démontrer qu'une part importante de nos déchets peut être recyclée, valorisée ou évitée.

Munis d'un peson et d'une fiche de suivi, ils noteront leurs résultats tout au long de l'opération. Les résultats seront présentés fin novembre à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 21 au 29 novembre).

### **Encore 25% d'emballages et 40% de biodéchets dans les sacs noirs.**

En début de mandat, les nouveaux élus du service public Cyclad ont été sensibilisés aux enjeux du tri, du recyclage et de la réduction des déchets. La composition des poubelles d'ordures ménagères a particulièrement retenu leur attention.

Malgré un service de collecte des emballages hebdomadaire, des dispositifs de tri pour les biodéchets, et des actions de sensibilisation engagés depuis de nombreuses années, les ordures ménagères contiennent encore une quantité importante de déchets recyclables : emballages, biodéchets, textiles et même du verre. Autant de matières qui échappent au recyclage et alourdissent inutilement nos ordures ménagères.

### **Des élus qui passent à l'acte**

Pour montrer que réduire ses déchets est possible, une vingtaine d'élus de Cyclad vont relever le défi : peser leurs sacs noirs pendant deux mois.

L'objectif n'est pas de réaliser une performance individuelle mais de vérifier concrètement la quantité de déchets qui peut être évitée grâce au tri des emballages et des biodéchets.

## **Trier plus pour jeter moins**

Tout ce qui est trié échappe à l'incinération ou à l'enfouissement. Chaque emballage déposé dans le bac jaune rejoint une filière de recyclage. Chaque biodéchet composté ou trié devient une ressource pour les sols. À l'inverse, les déchets qui restent dans les ordures ménagères nécessitent des traitements coûteux et plus impactants pour l'environnement.

Le territoire dispose aujourd'hui de nombreuses solutions pour agir : collecte hebdomadaire des emballages, tri des biodéchets, composteurs, bornes d'apport volontaire, déchetteries et accompagnement des habitants.

Le défi permettra de mesurer concrètement l'effet de ces solutions sur la quantité de déchets restant dans la poubelle noire.

## **Un enjeu environnemental et économique**

Réduire le poids de la poubelle noire, c'est également un enjeu économique majeur. Les déchets qui restent dans les ordures ménagères sont les plus coûteux à traiter. Sans le tri le coût de la gestion des déchets serait 40% plus élevé. Les ordures ménagères coûtent 185 euros la tonne, c'est 40 euros pour les emballages du bac/sac jaune et encore moins pour le verre ou les papiers-petits cartons.

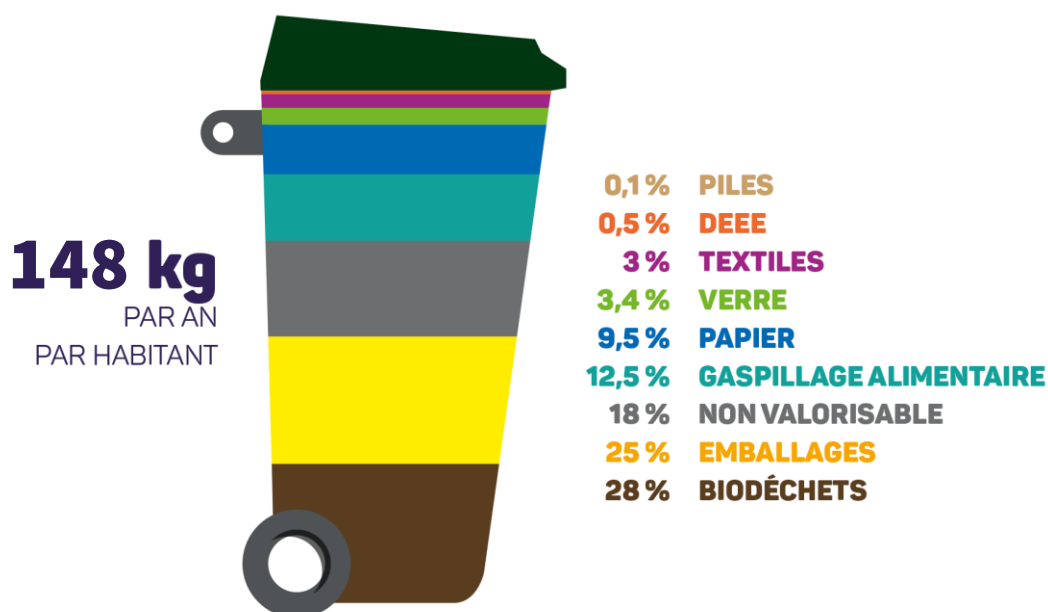
Lors du dernier mandat, les ordures ménagères non triées ont baissé de 15%. Aujourd'hui, les habitants du territoire produisent en moyenne 148 kg d'ordures ménagères résiduelles par an. Les collectivités les plus performantes démontrent qu'il est possible de se rapprocher des 100 kg par habitant grâce à la réduction des déchets et à un tri plus efficace.

## **Une démarche au service du territoire**

Pour les nouveaux élus, cette opération s'inscrit dans la dynamique engagée par Cyclad pour réduire les déchets et contribuer à développer les pratiques de sobriété sur le territoire. Les enseignements tirés de ce défi alimenteront les réflexions menées dans le cadre de la révision du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

À travers cette expérimentation, les élus souhaitent porter un message simple : les solutions existent déjà et chacun peut contribuer à alléger durablement le poids de sa poubelle pour renforcer le recyclage et éviter l'incinération ou l'enfouissement.

## QUE RESTE IL DANS NOS POUBELLES (BACS NON TRIÉS) ?



### LES CONSIGNES DE TRI

- À trier dans le bac jaune : tous les emballages, en plastique, en métal, briques alimentaires... une seule question à se poser, est-ce un emballage ?
- Dans la borne verre : tous les emballages en verre.
- Dans la borne papier-petits cartons : les petits emballages en carton et tous les papiers. Ils seront recyclés ensemble en boîtes à œufs dans le sud de la Vendée.
- Dans la borne textile : les vêtements, le linge de maison, les chaussures.
- Avec les biodéchets (borne ou composteur) : épluchures, restes de repas, marc de café, croûtes de fromage, essuie-tout et mouchoirs en papier.
- Dans la poubelle noire : uniquement ce qui ne peut être ni recyclé ni valorisé : petits objets cassés, éponges, sacs d'aspirateur.
- Les objets en bon état peuvent être vendus ou donnés aux recycleries du territoire.

En savoir plus sur [cyclad.org](https://cyclad.org)

#### À propos de Cyclad

Cyclad est le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du nord-est de la Charente-Maritime. Il rassemble 7 intercommunalités soit 233 communes et 235 000 habitants. Cyclad a été labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » dès 2014. Sa démarche économie circulaire a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. Elle souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage. Son siège est à Surgères et il emploie 140 agents. [cyclad.org](https://cyclad.org).

✳ VISITE ALTRIANE : vendredi 30 octobre à 14h – inscription : [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)